

# Politique d'accessibilité et handicap

En tant qu'organisme de formation certifié Qualiopi, nous nous engageons à garantir l'accessibilité de nos formations à tous les apprenants, y compris ceux en situation de handicap.

Voici les étapes que nous suivons pour assurer cette accessibilité et adapter nos formations aux besoins spécifiques de chaque apprenant :

## 1. Prise de Contact Initiale

Avant de s'inscrire à une formation, l'élève est invité à nous contacter, Adrien Le Tallec en tant que référent handicap à : [alt.letallec@gmail.com](mailto:alt.letallec@gmail.com) pour nous faire part de son handicap.

## 2. Entretien Téléphonique

Nous convenons ensuite ensemble d'un rendez-vous téléphonique afin de bien comprendre les besoins.

Cet entretien nous permet de remplir une grille d'évaluation des besoins de l'apprenant, un outil essentiel pour identifier les aménagements nécessaires.

## 3. Contact avec AGEFIPH

Après avoir évalué les besoins et vérifier si le handicap était compatible avec les exigences et prérequis de la formation, nous prenons contact avec l'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées) afin de bénéficier de ressources supplémentaires et de conseils spécialisés pour adapter la formation.

## 4. Aménagements

Sur la base des informations recueillies lors de l'entretien et en collaboration avec l'AGEFIPH, nous proposons des aménagements spécifiques à chaque étape de la formation pour la rendre accessible.

Ces aménagements peuvent inclure :

- Adaptation des supports de formation : formats numériques
- Ajustement des méthodes pédagogique : modalités d'évaluation
- Mise en place d'équipements spécifiques : aides techniques

## **5. Validation des Aménagements et Inscription**

Si le stagiaire accepte avec les aménagements proposés, nous procédons à son inscription à la formation.

## **6. Suivi et Évaluation Continue**

Pendant toute la durée de la formation, nous restons en contact avec le stagiaire assurer que les aménagements sont efficaces, effectuer des ajustements si nécessaire.

Points de suivi pour évaluer les progrès du stagiaire.

## **Conclusion**

L'environnement d'apprentissage inclusif et accessible, permettant à chaque stagiaire de réussir sa formation malgré les défis liés à son handicap doit être assuré.

Notre démarche proactive en collaboration avec les partenaires spécialisés nous permettant de répondre de manière efficace et personnalisée aux besoins de chaque stagiaire.

**Pour toute question ou demande d'information supplémentaire concernant notre politique d'accessibilité et de handicap, contactez-nous par mail à [alt.letallec@gmail.com](mailto:alt.letallec@gmail.com)**